Circulaire 7269





Formation à l'attention des responsables de cuisine et des cuisiniers d'établissements scolaires en partenariat avec l'AFSCA

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire Validité	circulaire informative à partir du 15/08/2019	
Documents à renvoyer	oui, pour le 18/09/2019	
Information succincte	Organisation d'une formation visant à renforcer les connaissances des responsables de cuisine et des cuisiniers en matière d'hygiène dans la conception, la préparation et le service des repas	
Mots-clés	formation - AFSCA	

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles	Maternel ordinaire
Enseignement	Primaire ordinaire
	Secondaire ordinaire
Ens. officiel subventionné	Secondaire en alternance (CEFA)
	, ,
Ens. libre subventionné	Maternel spécialisé
Libre confessionnel	Primaire spécialisé
Libre non confessionnel	Secondaire spécialisé
Libre non comessionner	Secondaire specialise

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)

Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)

Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)

Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

Les organisations syndicales

Les organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Fabrice Aerts-Bancken, Directeur général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Dupuis Marleine	DGEO - Affaires transversales	02/690.85.34
		marleine.dupuis@cfwb.be

Formation à l'attention des responsables de cuisine et cuisiniers d'établissements scolaires

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a prévu l'organisation, en partenariat avec l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire), de séances de formation pour les responsables et les personnels de cuisine de

l'Enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux.

L'objectif de ces journées sera de renforcer les connaissances des participants en matière de

consignes d'hygiène dans la conception, la préparation et le service d'un repas.

La formation abordera les sujets suivants :

- les trois dangers dans l'alimentation ;

- les allergènes ;

les bonnes pratiques ;

le système d'autocontrôle ;

- la traçabilité ;

- la notification obligatoire;

- le smiley;

- la publication des résultats.

Le nombre d'inscriptions est limité à deux par établissement. Toutefois si vous souhaitez inscrire des personnes supplémentaires, ces dernières peuvent figurer sur une liste d'attente et seront contactées

en cas de désistement.

Afin de permettre à un maximum de participants de s'inscrire, la même formation sera dispensée lors de plusieurs dates distinctes :

le mercredi 2/10/2019 : Rue Adolphe Lavallée, 1 1080 Bruxelles

Salle 5F501

Accueil: 9h00 Formation: de 9h30 à 12h30

- le vendredi 4/10/2019 : Rue Adolphe Lavallée, 1 1080 Bruxelles

Salle 5F501

Accueil: 9h00 Formation: de 9h30 à 12h30

- le vendredi 29/11/2019 : Rue Adolphe Lavallée, 1 1080 Bruxelles

Salle 5F501

Accueil: 9h00 Formation: de 9h30 à 12h30

J'invite vivement tous les établissements scolaires à diffuser cette information auprès des membres de leur personnel de cuisine.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à la matinée de leur choix avant le 18 septembre en suivant le lien ci-dessous

https://forms.gle/ENXFCqxAU1s7jvfSA

En espérant que les dispositifs proposés suscitent grandement votre intérêt, je vous souhaite un excellent succès dans vos démarches.

Pour le Directeur général absent La Directrice générale adjointe

Anne HELLEMANS